

# Conditions de participation

# ANNEXE P

Marchés exécutés sur le territoire du canton du Valais : utilisation obligatoire du formulaire P3 en lieu et place des P1 et P2.

ANNEXE	CONDITIONS ELIMINATOIRES DE PARTICIPATION	DOCUMENT REQUIS ou MOYENS D'ANALYSE	Accepté	Éliminé **
P1	Attestation sur l'honneur	Remise d'une attestation sur l'honneur qui spécifie que le soumissionnaire respecte et respectera les conditions de participation mentionnées	Attestation fournie, datée et signée	Attestation pas fournie, non signée ou non confirmée après vérification
P2a *	Profil du soumissionnaire correspondant à la nature du marché mis en concurrence	Copie de l'extrait du registre du commerce, preuve de l'inscription sur un registre professionnel reconnu officiellement ou copie du diplôme professionnel, ceci y compris pour les sous-traitants directs et les transporteurs, sur simple réquisition	Attestation fournie par un organisme officiel ou par une association professionnelle reconnue	Attestation pas fournie ou preuve jugée comme inofficielle
P2b *	Intégrité sociale et fiscale du soumissionnaire	Attestations AVS, AI, APG, AC, AF, LPP, preuves cotisations assurance RC + assurance-accident, attestations fiscale d'entreprise, et fiscale à la source pour le personnel étranger, preuve assujettissement TVA, ceci y compris pour les sous-traitants directs, les fournisseurs et les transporteurs, sur simple réquisition. Est en mesure d'attester la solvabilité financière de l'entreprise ou du bureau. Les organes qui engagent la responsabilité de l'entreprise ou du bureau n'ont pas fait l'objet d'une condamnation pénale pour faute professionnelle grave. Les indépendants fournissent uniquement les attestations AVS et fiscale, ainsi que la preuve du paiement de la cotisation assurance accident et de l'assujettissement à la TVA qui, en outre, prouvent leur statut d'indépendant. Eventuellement attestation multipack.	Attestations fournies, complètes et signées par un organisme officiel ou par une association professionnelle reconnue officiellement	Attestations pas fournies, incomplètes, pas en ordre, pas signées par un organisme officiel ou dont la date de validité est dépassée
P2c *	Respect des usages professionnels et des conditions de base relatives à la protection des travailleurs	Preuve de la signature d'une Convention collective de travail (CCT) ou d'un contrat type de travail (CTT) applicable au lieu d'exécution, ceci en rapport avec le marché mis en concurrence ou engagement à en respecter les conditions auprès d'un organisme officiel du lieu d'exécution, ceci y compris pour les sous-traitants directs, les fournisseurs et les transporteurs, sur simple réquisition.	Attestation fournie, complète et signée par un organisme officiel ou par une association professionnelle reconnue officiellement	Attestation pas fournie, pas en ordre, pas signée par un organisme officiel ou dont la date de validité est dépassée
R15	Annonce, le cas échéant, des sous-traitants directs	Fiche d'annonce des sous-traitants directs, des fournisseurs principaux et des transporteurs, nécessaires pour l'exécution du marché	Le soumissionnaire a annoncé ses sous-traitants ou il confirme ne faire appel à aucun sous-traitant direct pour l'exécution du marché	Le soumissionnaire n'a pas fourni d'indication et il n'a pas confirmé qu'il ne fera pas appel à des sous-traitants directs pour l'exécution du marché
K1 - § 3.14, lettre c K2 - § 3.21, lettre c	Egalité de traitement entre hommes et femmes	Engagement à respecter les dispositions contractuelles relatives à l'égalité ou à la promotion de l'égalité de traitement entre hommes et femmes, notamment en matière de conditions salariales	Engagement sur l'honneur signé et confirmé	Engagement non fourni, pas signé ou non confirmé
K1 - § 3.14, lettre d K2 - § 3.21, lettre d	Respect des prescriptions fédérales et cantonales de la législation sur la protection de l'environnement	Engagement à respecter les dispositions relatives à la protection de l'environnement, ainsi que celles en matière de lutte contre les nuisances sonores, la protection des eaux, la protection de l'air et la gestion des déchets	Engagement sur l'honneur signé et confirmé	Engagement non fourni, pas signé ou non confirmé
	Conformité de l'offre aux exigences et contraintes du cahier des charges	Vérification de la conformité de l'offre déposée par rapport aux exigences et contraintes essentielles et de base du cahier des charges	L'offre répond aux conditions essentielles du cahier des charges	Offre pas fournie ou qui ne remplit pas les exigences essentielles du cahier des charges
	Acceptation des conditions administratives de la procédure d'appel d'offres	Acceptation des conditions décrites dans les exigences administratives pour les procédures d'appel d'offres et d'adjudication des marchés publics	Offre qui ne remet pas en question les conditions de participation et les directives administratives de la procédure	Refus sans motif d'une condition de participation ou d'une directive administrative de la procédure ou dont la justification est infondée
	Respect des conditions de participation formelles	Procès-verbal de réception avec vérification du respect du délai et du lieu fixés pour le dépôt du dossier ou de l'offre, et vérification que le dossier ou l'offre correspond à la forme requise, et est signé et complet	Tant que les conditions sont respectées	Dès qu'une des conditions n'est pas respectée (offre déposée hors délai, offre non signée, offre trop partielle ou trop incomplète pour être comparée efficacement avec les autres offres, arrangement d'entreprises, abus de position dominante, acte de corruption, fausse information, mise en faillite, etc.)

\* = Vérification obligatoire avant adjudication (au dépôt de son dossier de candidature ou de son offre, le candidat ou le soumissionnaire s'engage sur l'honneur à respecter ses conditions en complétant l'annexe P1)

\*\* = En cas de doute, l'adjudicateur procédera dans les 48 heures à des vérifications ou demandera des explications au soumissionnaire. Ceci pour éviter des décisions d'exclusion qui pourraient être considérées comme du formalisme excessif